



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°20/2014

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice

22

Présents

15

Pour

15

Contre

Non participation au vote

L'an deux mille quatorze,
le treize juin à quatorze heures,
le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Yan MORAND, Patrice VALENTIN, Jean-Raymond EGON, Alexandre TUNC, Claude PAUL, Gérard GORISSE, Alain HIRAUT, Jean-Michel POINTUD, Laurent BURCKEL, Gilles DULION, Roland BOULARD, Hubert ARROUART.
Et mesdames Françoise DUCHEIN et Olivette BARRE.

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT OPERATION

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **EMET** un avis favorable aux modifications suivantes du règlement opérationnel :

- Classement des entités :

Commune	Collectivité d'emploi (1)	CSP-CS support	Classement proposé
AVIZE	CID	CSP EPERNAY	UOSD AVIZE/CRAMANT
CRAMANT	CID	CSP EPERNAY	
ORBAIS	CID	CS MONTMORT ORBAIS	UOSD
CLAMANGES	C	CS VERTUS	UOS
DOMMARTIN LETTREE	C	CS SOMMESOUS	UOS
PIERRE MORAINS	C	CS VERTUS	UOS
ROUFFY	C	CS VERTUS	UOS
SOMME YEVRE	CC	CS DAMPIERRE LE CHATEAU	UOS
SOUDE	C	CS SOMMESOUS	UOS
SOUDRON	C	CS SOMMESOUS	UOS
VAL DES MARAIS	C	CS VERTUS	UOSD
VALMY	C	CSP SAINTE MENEHOULD	UOS
VERT TOULON	C	CS VERTUS	UOS
VENTELAY	C	CS FISMES	UOS
VERRIERES	C	CSP SAINTE MENEHOULD	UOS
VILLEDOMMANGE	C	CSP REIMS MARCHANDEAU	CPI
VILLESENEUX	C	CS VERTUS	UOS

(1) Communes (C), communauté de communes (CC), corps départemental (CID)

- Fermeture d'unités

Unités concernées	CENTRES DE RATTACHEMENT
BUSSY LE CHATEAU	CS SUIPPES
CUPERLY	CS SUIPPES
LA VEUVE	CSP CHALONS EN CHAMPAGNE
L'ÉPINE	CSP CHALONS EN CHAMPAGNE
MAURUPT LE MONTOIS	CS SERMAIZE LES BAINS
MORSAINS	CS MONTMIRAIL
MUTIGNY	CSP EPERNAY
POIX	CSP CHALONS EN CHAMPAGNE
PLIVOT	CSP EPERNAY
SOMME VESLE	CSP CHALONS EN CHAMPAGNE
VADENAY	CS MOURMELON LE GRAND
SOMME TOURBE	CS SUIPPES

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
24 JUIN 2014
PRÉFECTURE DE LA MARNE